

BULLETIN D'ADHÉSION 2012 - PROPRIÉTAIRE DE BATEAU

Les adhésions du 1/09 au 31/12/2011 sont valables pour l'année 2012

Tarif (rayer la mention inutile)

- **Individuel** : 30 €
- **Couple** (joindre 2 bulletins signés) : 45 €

Je soussigné :

Demeurant :

Profession (facultatif) :

Tél. fixe :

tél. mobile :

Adresse de messagerie (obligatoire) :

demande à adhérer à l'AMCRE pour l'année 2012 après avoir **lu et approuvé ses statuts et son règlement intérieur** (consultables sur le site internet <http://www.amcre.fr/>).

- Je joins un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la croisière à la voile.
- J'atteste être **capable de nager au moins 50 mètres** en eau profonde.
- Je m'engage à placer sur le site internet dans ma fiche adhérent une **photo personnelle** (portrait) permettant aux autres adhérents de m'identifier ; cette photo ne sera visible que des seuls adhérents.
- Je m'engage à **inscrire toute sortie dans le cadre de l'association sur le planning**, puis à remplir une **fiche croisière**.
- Je reconnais être informé de mon **intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne** ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel (loi Avic).

Nouveaux adhérents : rappel du Règlement Intérieur : Tout nouveau propriétaire, non déjà connu comme skipper, doit accepter l'embarquement d'une ou plusieurs personnes choisies par le C.A. pour leur capacité à juger de sa compétence. (liste des évaluateurs sur le site internet, titre « Association »).

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DU VOILIER

Nom du bateau :

Port d'attache :

Type :

Dimensions :

- J'atteste que le bateau désigné ci-dessus est **équipé conformément à la réglementation** (chapitre 240-3 de l'arrêté du 11/03/2008) *Rayer les mentions inutiles* :
 - **Basique** jusqu'à 2 milles d'un abri
 - **Côtier** jusqu'à 6 milles d'un abri
 - **Hauturier** au-delà de 6 milles d'un abri
- J'atteste le bon niveau de maintenance de mon bateau désigné ci-dessus et le bon fonctionnement de ses équipements
- Je joins **l'attestation d'assurance responsabilité civile** de mon bateau

Date :

Signature :

En résumé, pour adhérer ou réadhérer, il faut adresser au trésorier à l'adresse suivante :

Luc Rasset - 58 rue Madame Molé - 56000 VANNES

- le présent bulletin d'adhésion complété, daté et signé,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la croisière à la voile,
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile du bateau,
- le chèque de la cotisation annuelle

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Merci de votre compréhension.